

A conserver

# D.I.C.R.I.M

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

*Les bons réflexes face aux risques...*



**Mairie d'AMBERT**

Boulevard Henri IV - 63600 AMBERT

Téléchargeable sur le site internet :

[http:// www.ville-ambert.fr](http://www.ville-ambert.fr)

Edition 2012



# INONDATION

Une inondation est une submersion provoquée par des pluies importantes et durables.

A Ambert, les inondations de plaine se produisent en automne, au printemps et suite aux orages d'août.

Elles concernent la Dore (partie amont) et trois ruisseaux :

- La Portette inonderait le bas de la ville, le secteur du Belvédère des Granges et du Chicot
- Valeyre inonderait l'avenue Emmanuel Chabrier
- Biorat inonderait le quartier de Terre Rouge



Pas de vigilance particulière requise.



Risque de crue ou de montée rapide des eaux sans dommages significatifs. Vigilance si activités saisonnières et/ou exposées.



Risque de crue à débordements importants. Impacts sur la sécurité des biens et des personnes.



Risque de crue majeure. Menace sur la sécurité des personnes et des biens.

## MEMOIRE DU RISQUE

2004 - Inondation par débordement de la Dore suite à des orages et des pluies soutenues.

2008 - Inondation de la zone industrielle suite à des pluies abondantes et à la crue de la Dore.

2009 - Inondation du camping en bordure de la Dore après un violent orage.

DES QUE L'ALERTE EST LANCEE  
AYEZ LES BONS REFLEXES



### A l'annonce de l'arrivée de l'eau

Mettez en hauteur les meubles, objets précieux et produits dangereux



Coupez le compteur électrique et fermez le robinet d'arrêt du gaz



Amarrez les cuves



Prévoyez les équipements minimum: radio à piles, réserve d'eau potable, papiers d'identité, médicaments urgents, vêtements de rechange, couvertures...



Fermez les entrées possibles d'eau: portes, fenêtres, aérations...



### Lorsque l'eau est arrivée

Réfugiez-vous en hauteur



Tenez-vous informés de la montée des eaux et des consignes

> Par la radio

Ne vous engagez pas sur une route inondée

Quittez votre véhicule



### A l'annonce de l'ordre d'évacuation

Ne paniquez pas et quittez votre domicile

Empruntez les itinéraires d'évacuation et dirigez-vous vers le centre d'hébergement indiqué

Si vous êtes hébergés par des proches, informez-en la Mairie

Si vous ne voulez pas évacuer, informez-en la Mairie



Ne téléphonez pas (laissez le réseau disponible pour les secours sauf urgence vitale)



N'allez pas chercher les enfants à l'école; ils seront pris en charge par les enseignants

### Après

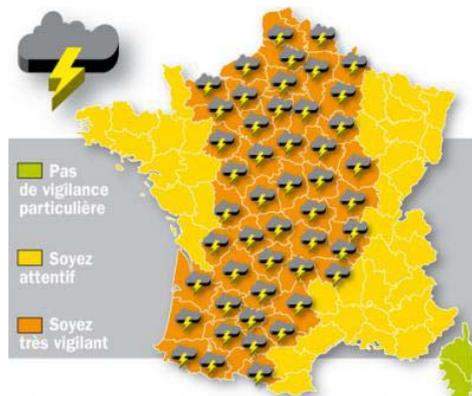
Aérez le local et désinfecter à l'eau de javel après la fin de l'alerte

# RISQUES METEOROLOGIQUES

Les risques météorologiques concernent les orages, les tempêtes, la canicule, les chutes de neige et le verglas. Une vigilance météorologique et quelques consignes de sécurité peuvent permettre à chacun de se protéger et de réduire les effets sur leurs biens.

## MEMOIRE DU RISQUE

- ⦿ Tempête du 27 Décembre 1999
- ⦿ Canicule de 2003
- ⦿ Tempête Xynthia de février 2010

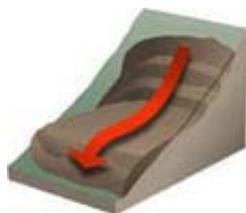


		RISQUES								
										
DES QUE L'ALERTE EST LANCEE AYEZ LES BONS REFLEXES	TEMPETE - ORAGE	Chutes de branches					Suivez les consignes de sécurité	Ne téléphonez qu'en cas d'urgence	Ecoutez radio France Bleu Gironde et France Inter	Si possible, restez à l'abri
		Risque d'électrocution					Mettez en sûreté tout objet qui à l'extérieur peut être emporté par le vent			
		Inondations					Fermez solidement portes et fenêtres			
		Rupture d'alimentation					Ne sortez pas à l'extérieur pendant la tempête ou l'orage même si vous constatez un dégât sur votre habitation			
		Foudroiement					Débranchez vos appareils électriques et l'antenne de télévision			
		Feu					Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre			
CANICULE	Déshydratation		Personnes fragiles et isolées: inscrivez-vous en Mairie afin que les services municipaux puissent vous assister							
	En cas de risque de complication médicales, rapprochez-vous de votre médecin		Fermez portes et fenêtres							
			Buvez régulièrement pour éviter la déshydratation							
NEIGE - VERGLAS	Accidents de la route		Limitez vos déplacements aux impératifs							
	Chutes sur chaussée glissante		Dégagez la neige et salez devant votre domicile							
	Hypothermie		Veillez à stationner votre véhicule de manière à ne pas gêner le passage des véhicules de déneigement et salage qui circulent souvent la nuit							

# MOUVEMENTS DE TERRAIN

Un mouvement de terrain est un déplacement du sous-sol dû à des processus d'érosion.

➔ Des glissements de terrain



➔ Des écroulements et chutes de blocs



## MEMOIRE DU RISQUE

Le BRGM recense deux évènements passés ([www.bdmvt.net](http://www.bdmvt.net))

- ➔ Un glissement de terrain est survenu en 1854 suite à des fortes pluies, dans le lieu-dit Les Caires, entraînant des dommages sur les biens mais pas de victimes.
- ➔ Une chute de blocs / Eboulement en 1973 (volume de 5 000 m<sup>3</sup>) ayant entraîné des conséquences sur les biens mais pas de victimes.

DES QUE L'ALERTE EST LANCEE  
AYEZ LES BONS REFLEXES



### AVANT

- Informez-vous en mairie des risques encourus, des consignes de sauvegarde
- Disposez des équipements minimum: radio à piles, papiers d'identité, médicaments d'urgence...



### PENDANT

- A l'extérieur fuyez latéralement et éloignez-vous de la zone dangereuse
- Ne revenez pas sur vos pas.
- Gagnez un point en hauteur, n'entrez pas dans un bâtiment endommagé.
- Dans un bâtiment, abritez-vous sous un meuble solide éloigné des fenêtres.
- Ne prenez pas l'ascenseur



### APRES

- Tenez-vous informés des consignes à suivre
- N'allez pas chercher les enfants à l'école; ils seront pris en charge par les enseignants
- Attendez l'autorisation des autorités pour regagner votre domicile
- Évaluez les dégâts et les dangers
- Faites les déclarations nécessaires auprès de votre assureur
- Aérez le local après la fin de l'alerte
- Ne téléphonez pas (laissez le réseau disponible pour les secours sauf urgence vitale)





**Le risque sismique.** Un séisme est provoqué par la fracturation brutale des roches en profondeur créant des failles dans le sol ou en surface et se traduisant par des vibrations du sol transmises aux bâtiments. Les dégâts sont fonction de l'amplitude, de la durée et de la fréquence des vibrations.

L'ensemble de la commune d'Ambert se situe en zone de faible sismicité (Zone I B).

Si aucun séisme grave ne s'est produit dans le département depuis 5 siècles, des secousses d'intensités moyennes sont ressenties périodiquement.

## Les mesures de prévention existantes.

L'analyse historique, l'observation et la surveillance de la sismicité locale et régionale ainsi que des phénomènes précurseurs permettent une prédiction des séismes à plus ou moins long terme. Plusieurs stations d'observation sont implantées sur le département. Il n'existe toutefois pas de méthode permettant de prévoir de manière fiable et avec précision le moment ou le lieu où se produira un séisme.

Tout bâtiment neuf est soumis aux normes de constructions parasismiques afin de protéger leurs occupants contre l'effondrement de leurs habitations. Ceci n'exclut toutefois pas le bâtiment, s'il a subi d'importants désordres, doit être détruit.

## Que faire ?

### PENDANT LA SECOUSSE

Si vous êtes à l'intérieur d'un bâtiment :

- Eloignez-vous des fenêtres ;
- Abritez-vous sous un meuble solide, contre un mur ou une colonne porteuse.

Si vous êtes à l'extérieur :

- Eloignez-vous des bâtiments, des lignes électriques et de tout élément susceptible de s'effondrer, à défaut abritez-vous sous un porche.

Si vous êtes en voiture :

- Arrêtez-vous, si possible à distance de construction et de lignes électriques ;
- Coupez le moteur et attendez la fin des secousses à l'intérieur de votre véhicule.

### DES LA FIN DE LA SECOUSSE

- Coupez le gaz, l'électricité et l'eau. Ni flamme, ni étincelles pour éviter les risques d'explosion ;
- Evacuez immédiatement le bâtiment (il peut y avoir d'autres secousses) en emportant vos papiers personnels, des vêtements chauds et les médicaments indispensables ;
- N'utilisez pas les ascenseurs, ne retournez pas dans un bâtiment avant que celui-ci n'ait été contrôlé ;
- Tenez-vous informé de l'évolution de la crise en écoutant la radio ;
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, leurs enseignants s'occupent d'eux ;
- Ne téléphonez pas afin de laisser libre les lignes pour les secours.

## Les gestes qui sauvent :

A l'intérieur abritez-vous sous un meuble solide puis évacuez le bâtiment

A l'extérieur, éloignez-vous des bâtiments susceptibles de tomber.



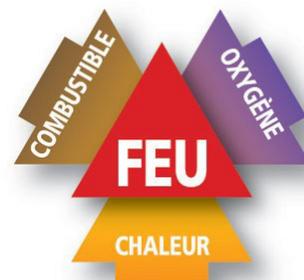
# FEUX DE FORET

**Les feux de forêts** sont des incendies qui se propagent sur une surface d'au moins 1 hectare de forêt ou de lande.

A Ambert, la surface boisée représente environ 2/5<sup>ème</sup> de la surface communale.

Pour se déclencher et progresser, le feu a besoin de trois conditions :

- ➔ **une source de chaleur** (flamme, étincelle, point chaud) : très souvent, l'homme est à l'origine du départ de feux par imprudence, malveillance ou accident
- ➔ **un apport d'oxygène** : le vent accroît rapidement le phénomène en favorisant l'apport en oxygène
- ➔ **un combustible** : le risque de feu est lié à l'état de la végétation (densité, teneur en eau, ...).



L'action de l'homme (entretien de l'espace, pénétration dans les boisements, points d'eau, délais d'alerte, moyens d'intervention) joue un rôle déterminant dans le développement d'un feu de forêt.

## MEMOIRE DU RISQUE

La sécheresse de 1976 a entraîné un grand feu de forêt sur les pentes du Forez, sur la commune de Job.

DES QUE L'ALERTE EST LANCEE  
AYEZ LES BONS REFLEXES



### AVANT

- Informez-vous en mairie des risques encourus, des consignes de sauvegarde
- Repérez les chemins d'évacuation, les abris,...
- Débroussailler régulièrement les abords des résidences
- Vérifier l'état des fermetures et de la toiture
- Prévoir des moyens de lutte contre l'incendie: points d'eau, matériel d'arrosage,...
- Aménager des zones « coupe feu » dans les massifs importants



### PENDANT

#### Dès la constatation d'un départ de feu

- Appelez les pompiers au 18 ou au 112
- Attaquez le feu si c'est possible
- Recherchez un abri et signalez votre présence
- Fuyez si vous n'avez pas d'abri en utilisant les voiries existantes et perpendiculairement au vent
- Respirez au travers d'un chiffon humide
- Ne sortez pas de votre véhicule et isolez-le de la végétation



#### Dans un bâtiment

- Arrosez les boiseries extérieures et les abords immédiats
- Fermez les bouteilles de gaz et éloignez celles qui sont à l'extérieur
- Fermez les portes et les fenêtres
- Occultez les aérations avec des linges humides
- En cas d'évacuation, suivez les ordres des autorités

### APRES



- Tenez-vous informés des consignes à suivre
- Attendez l'autorisation des autorités pour regagner votre domicile
- Appelez les sapeurs-pompiers si vous constatez une reprise de feu

# RISQUE INDUSTRIEL

**Le risque industriel** est lié à un événement accidentel sur un site industriel, dû à une défaillance technique, une erreur de manipulation, une catastrophe naturelle..., entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les populations, les biens ou l'environnement avoisinant.

## Les effets

- ➔ Un **incendie** par inflammation d'un produit avec risque de brûlures et d'asphyxie.
- ➔ Une **explosion** par mélange entre produits avec risque de traumatismes directs ou par onde de choc.
- ➔ Une **dispersion** dans l'air, l'eau ou le sol de produits dangereux avec toxicité par inhalation, ingestion ou contact.

La commune d'Ambert n'est pas directement concernée par un risque industriel mais reste vigilante face au site de Sanofi-Aventis à Vertolaye (SEVESO 2) situé dans la vallée de Vertolaye, à 15-20 km d'Ambert.



L'organisation des secours est prévue dans :

Le POI : Plan d'Organisation Interne de l'industriel

Le PPI : Plan Particulier d'Intervention du Préfet.

## MEMOIRE DU RISQUE

La commune d'Ambert n'a pas connu de catastrophe industrielle mais se souvient d'un nuage orange il y a environ 10 ans, dégaugeant une forte odeur assimilée à du chlore.

DES QUE L'ALERTE EST LANCEE  
AYEZ LES BONS REFLEXES



Un accident majeur se produit, vous êtes avertis par la sirène

### PENDANT

Ne fumez pas et n'allumez pas de flammes



Rejoignez le bâtiment le plus proche, mettez-vous à l'abri



Chez vous, confinez-vous : obturez toutes les entrées d'air et arrêtez les ventilations/climatisations



Coupez le gaz et l'électricité



Tenez-vous informés des consignes à suivre

➔ Par la radio (France Bleue Pays d'Auvergne 102.5 FM)



Ne téléphonez pas (laissez le réseau disponible pour les secours sauf urgence vitale)



N'allez pas chercher les enfants à l'école; ils seront pris en charge par les enseignants

### APRES

Attendez l'autorisation des autorités pour regagner votre domicile

Aérez le local après la fin de l'alerte

### LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE



1 mn 41 s

1 mn 41 s

1 mn 41 s



Signal de fin d'alerte

**30 secondes**

*Attention : Ne pas confondre avec le signal d'essai du 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois, à 12 h.*

# TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

## Les risques transport de matières dangereuses

résultent des possibilités de réactions physiques et/ou chimiques des matières transportées en cas de perte de confinement ou de dégradation du contenant (citerne, conteneur, ...)

### Les effets

- ➔ Incendie suite à un choc, un échauffement, une fuite avec risques de brûlures et d'asphyxie
- ➔ Dispersion dans l'air, l'eau et le sol de produits dangereux avec risques d'intoxication par inhalation, par ingestion ou par contact, ou pollution
- ➔ Explosion après un choc, par des mélanges de produits avec risques de traumatismes directs.

### LES PRODUITS DANGEREUX



DES QUE L'ALERTE EST LANCEE  
AYEZ LES BONS REFLEXES

Sachez identifier un convoi de matières dangereuses

Dès l'alerte, confinez-vous



**PENDANT**

Ne fumez pas



18

Alertez les sapeurs pompiers (18) et précisez :

- > Le lieu exact de l'accident (nom de la voie, point kilométrique ...)
- > La présence ou non de victimes



Rejoignez le bâtiment le plus proche, mettez vous à l'abri

En cas de fuite de produit, n'y touchez pas auquel cas, lavez-vous et changez-vous rapidement



Confiniez-vous (obturez toutes les entrées d'air)



Coupez le gaz et l'électricité



Tenez-vous informés des consignes à suivre

- > Par la radio
- > Par la télévision



Ne téléphonez pas (laissez le réseau disponible pour les secours sauf urgence vitale)

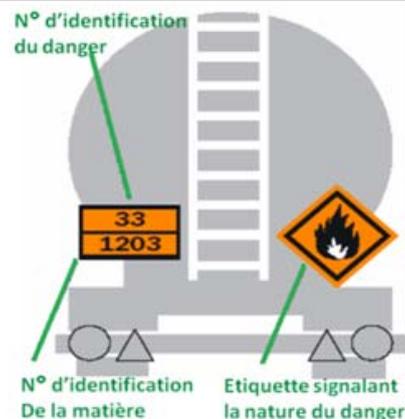


N'allez pas chercher les enfants à l'école; ils seront pris en charge par les enseignants

**APRES**

Attendez l'autorisation des autorités pour regagner votre domicile

Aérez le local après la fin de l'alerte



# A RETENIR

## Numéros utiles

Pompiers : 18

Police secours : 17

SAMU : 15

## Que dire aux secours ?

Indiquer :



1. votre nom
2. le numéro du téléphone que vous utilisez
3. l'adresse précise du lieu de l'évènement ou accident
4. le nombre de victimes et leur état

*Avant de raccrocher, assurez-vous que vous avez donné tous les renseignements nécessaires.*

*Pour en savoir plus sur les risques,  
rendez-vous à la Mairie d'AMBERT.*